

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le lundi 10 juin 2019 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Plan d'Investissement Communal 2019-2021 - Approbation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

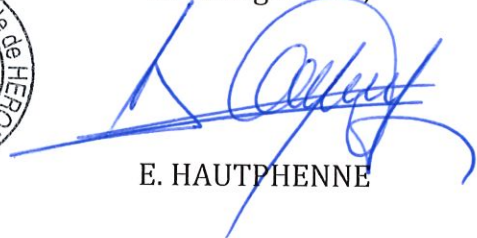
La Directrice générale,



C. BOLLY



Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE